

L'ADVERSAIRE, APRÈS LA CRIS

Par Jean Blairon

« Nous devrions également analyser dans le détail les motivations de notre propre défaitisme »

Félix Guattari, La révolution moléculaire

Dans son dernier ouvrage, Alain Touraine s'interroge sur la crise financière qui a ébranlé la planète et sur les suites qu'elle est susceptible de trouver.

L'auteur s'étonne pertinemment de ce qu'il appelle « le silence des victimes », « alors même que la situation économique aurait dû provoquer des réactions que les syndicats auraient été les mieux placés pour transformer en situation politique. (...) Et aujourd'hui ce sont donc les Etats qui interviennent pour résoudre des crises qu'ils ont favorisées eux-mêmes par l'excès de confiance qu'ils ont placé dans la sagesse des marchés et des marchands. » 1

Pour Alain Touraine, cet élément factuel confirme l'affaiblissement du « paradigme social », au point qu'il nous invite à prendre acte de la fin du social :

« Il est (..) devenu impossible de construire l'analyse à partir de la connaissance des formes d'activité productive pour monter vers les rapports de classe puis vers leurs expressions politiques et même culturelles. C'est cette réalité nouvelle qui autorise à caractériser les acteurs non plus comme sociaux, c'est-à-dire situés par leur place dans les rapports sociaux, mais comme identifiés par leur rapport à eux-mêmes et leur légitimité propre, celleci s'opposant à des déterminants qui sont de plus en plus définis en termes économiques globaux.» (p. 131)

L'idée d'un **conflit central dans la société**, sur laquelle il a fondé une grande partie de son travail depuis son ouvrage Production de la société, publié en 1973, n'est donc pas abandonnée ; ce conflit n'est cependant plus défini comme social, puisqu'il opposerait un univers économique de plus en plus globalisé et des acteurs moraux, qui en appellent « aux droits universels de tous les êtres humains : droit à l'existence, droit à la liberté et à la reconnaissance par les autres de cette liberté, en même temps qu'à des appartenances sociales et culturelles qui sont menacées par le monde inhumain du profit. » (p. 182)

Dès lors, l'auteur conclut que la sortie de crise dépend d'un renouvellement du contre-pouvoir (par exemple le renouvellement des mouvements féminins et de la défense d'un développement durable, p. 182), « tâche immense » (qui) ne pourra être menée à bien que par des militants et des figures exemplaires organisés, non plus verticalement, comme les partis et les syndicats, mais horizontalement, par une opinion publique et par des acteurs informés surtout par les médias et par internet et décidés à ne pas laisser se construire un nouveau pouvoir encore plus autoritaire que l'ancien. »

¹ A. Touraine, Après la crise, Paris, Seuil, 2010, p. 37. Nous indiquons les paginations des autres citations directement dans le corps du texte.



L'auteur ajoute fortement :

« Ces individus et ces groupes sont conduits par leur volonté de n'être guidés que par leur propre appel à la défense des droits de tous et de tout, y compris de l'environnement menacé par les formes actuelles de production. Seule une morale de la conviction, renforcée par la passion de la vie et de la liberté, peut détruire dans son élan toutes les barrières qui s'opposent à la création d'une nouvelle société. » (p. 179)

Si l'on peut s'étonner dans un premier temps de la place donnée à la morale dans la critique sociétale, l'honnêteté intellectuelle conduit à reconnaître que nous entendons ici ou là, de fait, des acteurs s'exprimer contre l'inhumanité d'une société, du pouvoir économique – c'est-à-dire que nous observons que des acteurs empruntent de fait le schème moral des droits humains pour parler de leurs revendications.

La question qui se pose est évidemment de savoir si ce schème peut être « gagnant », c'est-à-dire porteur d'un mouvement apte à rétablir des équilibres plus favorables dans les luttes.

Etant donné l'importance de cette question pour le contre-pouvoir, nous pensons qu'il est utile d'étudier de près les arguments d'Alain Touraine et de voir si l'on peut ou si l'on doit le cas échéant leur opposer des contre-arguments.

TROIS CONDITIONS POUR L'APPARITION D'UN MOUVEMENT DE GRANDE AMPLEUR

Alain Touraine pense que l'appel aux droits humains universels peut inspirer un mouvement de protestation de grande ampleur :

« Nous avons conquis des libertés, il faut les défendre. Mais il faut aussi créer un mouvement qui, partant des demandes et des revendications du plus grand nombre, redonne vie au monde politique en même temps qu'il le contrôle. » (p. 184)

L'auteur fixe trois conditions ou étapes pour le développement d'un tel mouvement.

« Le but à atteindre est la reconstruction d'un ensemble vivant et actif, ce qui passe par une redéfinition des principaux acteurs par eux-mêmes, une bonne connaissance de l'ennemi à combattre et la conscience des enjeux communs qui existent entre les acteurs sociaux. C'est la conscience de *l'adversaire* qui est la plus facile à acquérir. » (p. 121)

Touraine proposera ensuite l'acquisition de la conscience de soi (p. 122), puis la définition de « l'enjeu du combat, accepté par tous mais interprété de manières opposées par les camps en présence. » (p. 123)

Il retrouve là partiellement les accents de *Production de la société*, publié en 1973, mais dans un ordre un peu différent.



A l'époque, le sociologue définissait en effet le mouvement social comme « la combinaison d'un principe d'identité, d'un principe d'opposition et d'un principe de totalité. » (p. 361)

« Le principe d'identité est la définition de l'acteur par lui-même. Un mouvement social ne peut s'organiser que si cette définition est consciente ; mais la formation du mouvement précède largement cette conscience. C'est le conflit qui constitue et organise l'acteur. » (p. 361)

Le principe d'opposition implique la capacité de nommer son adversaire : « Un mouvement ne s'organise que s'il peut nommer son adversaire, mais son action ne présuppose pas cette identification. Le conflit fait surgir l'adversaire, forme la conscience des acteurs en présence. » (p. 362)

Enfin, le principe de totalité concerne la contestation de la domination de la classe supérieure et précisément la contestation de la manière dont cette classe oriente l'action de la société sur elle-même, soit son modèle de développement.

Au-delà des similitudes, bien des différences séparent les deux ouvrages, par exemple sur la place octroyée au conflit : en 1973, il semble que le conflit précède et contribue au principe d'identité et d'opposition ; en 2010, il semble que ce soit l'acquisition de la conscience de l'adversaire et la capacité de l'acteur à se définir qui soient requises pour rendre le conflit possible.

Mais la distance la plus grande entre les deux moments de l'oeuvre porte sur la place donnée au concept de classe dans le raisonnement.

« Il ne s'agit plus ici d'une lutte de classes ou d'un combat entre catégories sociales. La crise est le résultat de la rupture imposée par les financiers entre leurs intérêts et ceux de l'ensemble de la population. (...) Notre premier but doit être de reconstruire une société dans laquelle les maîtres de l'économie seront obligés par l'Etat à tenir compte des réactions et des intérêts de la population. » (p. 181)

L'ADVERSAIRE SELON TOURAINE²

L'adversaire est décrit comme une force de résistance (à la promotion des droits humains universels), qu'elle corresponde à une défense de l'ordre ancien (non précisé) ou au « groupe de dirigeants économiques imposant leur domination et prélevant un profit excessif. » (p. 121)

« S'il faut parler de remplacement des acteurs sociaux par des acteurs moraux, c'est en espérant que, dans la société reconstruite, le pouvoir dominant des financiers sera limité à la fois par le pouvoir des dirigeants industriels et aussi de ceux qui résistent à la logique non humaine de l'économie globalisée et par les interventions d'Etats soucieux d'enrayer l'irrationalité des manoeuvres spéculatives et l'accroissement des inégalités sociales et du chômage. » (p. 41)

Nous consacrons cette analyse à la première des conditions définies ci-dessus. Nous reviendrons sur les deux autres conditions dans des contributions ultérieures.



Cette vision de l'adversaire impose une conception particulière de la lutte.

« Ceux qui demandent (encore) l'abolition de l'économie capitaliste feraient mieux de travailler à la reconstruction d'une société de production capitaliste, étant entendu qu'une telle société ne saurait exister sans que les défenseurs des salariés limitent le pouvoir des acteurs économigues et financiers. » (p. 42)

LES DIFFICULTÉS POSÉES PAR CETTE DÉFINITION, LES QUESTIONS POSÉES PAR ELLE AUX ACTEURS

Cette définition de la lutte oppose donc certains des dirigeants économiques (les financiers) à des dirigeants industriels, à des acteurs moraux, à l'acteur collectif qu'est l'Etat.

On peut se demander dans ce contexte si l'hypothèse de la disparition des acteurs sociaux, affirmée ci-dessus, ne doit pas céder la place à celle de la déchirure créée par une hésitation imposée aux acteurs sociaux entre deux stratégies.

L'une, habituelle, qui fait considérer par ceux qui s'identifient comme des travailleurs que l'adversaire est constitué par les patrons ; l'autre, qui reviendrait à dire que le groupe des entrepreneurs n'est pas homogène, qu'il se divise en un groupe qui prélève un profit excessif, détruit l'économie et l'autre qui la rend possible. Ce type de raisonnement impose évidemment de différencier les adversaires par-delà les catégories.

Cette déchirure n'oppose pas simplement un syndicalisme de combat et un syndicalisme de proposition ; elle concerne aussi, par exemple, l'opposition entre des visées comme la défense sociale des acquis (par l'action, y compris la grève par exemple) et la nécessité d' « attirer » les investisseurs pour préserver le système général ou plus exactement la place que l'économie « locale » (nationale) peut tenir dans ce système général.

Elle pourrait aussi opposer ceux des entrepreneurs qui se situent plus dans une logique de production et de produits et ceux qui s'inscrivent dans une logique de rentabilisation à court terme qui est le plus souvent découplée de la production si ce n'est de toute relation de travail.

Les interviews réalisées par Quentin Mortier à propos de la relation de travail dans deux entreprises qui appartiennent au secteur de la distribution illustrent comment une telle différenciation peut se déployer.

La conception « par blocs identitaires » a certes le mérite de la clarté et de la force, mais elle fait l'objet de bien des compromis ou des déplacements complexes (comme ces syndicats qui se sont opposés aux limites éthiques imposées par le gouvernement wallon en matière de vente d'armes, au nom de la défense de l'emploi, mais aussi des lois de la concurrence...). Une position « différenciée » serait peut-être plus conforme à la réalité des situations, mais il ne faudrait toutefois pas qu'elle produise une dispersion des points de repère et donc un affaiblissement des forces sociales qui composent en partie au moins le contre-pouvoir.



Si on devait quitter la logique des blocs identitaires pour définir l'adversaire, il faudrait probablement la remplacer par la mise en lumière d'un système de composantes cumulées³ qui permettent de nier l'apport d'un des acteurs ; en voici une esquisse.

- Utilisation du travail comme une marchandise jetable et non comme un capital à part entière;
- déni de l'existence d'un capital culturel spécifique dans le chef des travailleurs et non négociation, en conséquence, en référence à lui, de l'organisation de la production;
- absence d'une redistribution équitable des richesses produites;
- absence de distribution du pouvoir à l'intérieur de l'entreprise appropriée aux trois points précédents;
- absence de réflexion ou non quant à la contribution de l'activité à un développement non outrancier (production à outrance imposant une consommation à outrance).

La définition d'un tel adversaire, on le voit, ne conduit pas nécessairement à des analyses moins radicales que la référence à un « bloc identitaire » : l'adversaire, dans cette version, est constitué par tous ceux qui concourent à un moins un des éléments du « système ».

A ce stade de notre réflexion, il s'agit toutefois moins de choisir une des deux conceptions que de montrer qu'elles sont probablement présentes **en même temps** dans les réflexions de plus d'un acteur et que cette coexistence peut produire, non seulement une déchirure stratégique, mais aussi une **vision brouillée** de l'adversaire (et, bien entendu, de l'enjeu du conflit comme des alliances qui paraissent s'imposer).

On peut d'ailleurs penser que la même **déchirure** affecte la perception que l'on peut avoir de l'acteur étatique. Certes, l'Etat peut jouer un rôle de régulation et limiter la place et l'emprise des activités spéculatives, mais il conviendrait alors que ceux qui incarnent cette position « audessus de la mêlées des intérêts », cette prise en compte de l'intérêt collectif, se déprennent d'une logique managériale à laquelle ils se sont convertis dans les années 80 et qu'ils ont imposée par exemple aux services publics : cette logique constitue en effet un vecteur de délivrance des valeurs, des modes d'organisation, des systèmes de référence qui sont précisément ceux de « l'adversaire » qu'il faudrait combattre.

Pierre Bourdieu l'indiquait sans ambiguïté dès les années 90 :

« Il est donc impossible de comprendre l'état des choses (...) sans prendre en compte la conversion collective à la vision néo-libérale qui, commencée dans les années 70, s'est achevée, au milieu des années 80, avec le ralliement des dirigeants socialistes. »

³ Il faut évidemment tenir compte ici de la définition réciproque des principes d'opposition, d'identité et de totalité, ou en d'autres mots des thèmes de l'adversaire, de l'identité de l'acteur et de l'enjeu du conflit. Nous reviendrons donc sur cette hypothèse ultérieurement.



Accusant les « nouveaux maîtres à penser » de faux en écriture théorique et d'équations truquées, Bourdieu dénonce la pratique systématique de l'amalgame qui peut leur être imputée :

« faisant du libéralisme la condition nécessaire et suffisante de la liberté politique, on assimile l'interventionnisme de l'Etat au « totalitarisme » ; identifiant le soviétisme et le socialisme, on pose que la lutte contre des inégalités tenues pour inévitables est inefficace (ce qui n'empêche pas de lui reprocher de décourager les meilleurs) et ne peut en tout cas qu'être menée au détriment de la liberté; associant l'efficacité et la modernité à l'entreprise privée, l'archaïsme et l'inefficacité au service public, on veut substituer le rapport au client, supposé plus égalitaire et plus efficace, au rapport à l'usager et on identifie la « modernisation » au transfert vers le privé des services publics les plus rentables et à la liquidation ou à la mise au pas des personnels subalternes des services publics, tenus pour responsables de toutes les inefficacités et de toutes les « rigidités »4.

Nous n'avons guère lu jusqu'ici, même à propos des effets que la crise systémique que nous venons de vivre a produits dans les finances publiques, que cette conversion était fermement remise en cause.

LA DOUBLE AUTO-DÉSHUMANISATION DE L'ADVERSAIRE COMME STRATÉGIE CULTURELLE DE DOMINATION

L'apport de Pierre Bourdieu montre l'importance de la dimension culturelle dans l'établissement du présent « état des choses », soit l'absence relative de réactions à cette crise systémique.

Nous pensons qu'il convient de considérer, en conséquence, la présence d'acteurs non humains⁵ au sein de l'adversaire : types de raisonnements et de référence, faux en écriture théorique, concepts qui permettent le brouillage de la lutte et l'affaiblissement de l'acteur.

On retrouve là, de fait, tout l'arsenal des « guerres modernes » mis en lumière par Paul Virilio : drônes, armes furtives, centres de décision situés à des milliers de kilomètres du terrain des opérations, brouillage des systèmes de communication et d'alerte de l'armée ennemie, etc.6

De la même manière que la vulgate économique prête « aux marchés » des analyses et des stratégies humaines (les marchés « réagissent », « anticipent », « sanctionnent », « perdent ou retrouvent confiance », etc.) tout en les dés-humanisant pour mieux les mettre hors de portée de l'action et en protéger les opérateurs dominants (qui ne sont en rien désincarnés...),

- P. Bourdieu, La misère du monde, Paris, Seuil, 1993, p. 221. On trouverait malheureusement bien des exemples de cette tendance dans notre pays : « privatisations » et création des « entreprises publiques », réforme Copernic de la fonction publique, introduction systématique de la « logique client » (comme dans le « cadre d'auto-évaluation de la fonction publique » en Communauté française), etc. Les travaux de Jean-Pierre Le Goff et de Danièle Linhart proposent une analyse très approfondie de ce courant (on peut se reporter à ce sujet aux dossiers que nous avons publiés dans ce même magazine).
- 5 L'existence d' « acteurs non humains » est suggérée par les sociologues de « l'acteur-réseau », comme Bruno Latour et Michel Callon.
- 6 P. Virilio, L'écran du désert, Chroniques de guerre, Paris, Galilée, 1991.



nous avons affaire à une série d'acteurs invisibles qui font le jeu de l'adversaire sans qu'ils soient identifiés comme tels, ni, parfois qu'on soupçonne même leur présence : conception instrumentale de l'efficacité, organisation taylorienne de la pensée (construction à l'initiale de l'état final, découpage de l'objet de pensée et de l'action en objectifs et étapes programmés), logique opérationnaliste, etc.7

Nous pensons que l'efficace de ces « acteurs non humains » est énorme, y compris au sein des acteurs du contre-pouvoir, qui y recourent très largement pour organiser leurs actions voire leurs relations internes.

CONCLUSION

L'absence de réactions fortes à la crise pose effectivement question.

Le dernier ouvrage d'Alain Touraine les aborde frontalement en nous invitant, comme il a commencé à le faire depuis plusieurs années8, à abandonner une lecture « sociale » au profit d'une lecture « morale », seule capable de faire surgir un mouvement d'envergure porteur d'un conflit central approprié à des sociétés qui ne sont plus industrielles.

Nous avons commencé dans cette analyse à discuter ces arguments à propos de la manière d'identifier « l'adversaire », en référence à un tel conflit central. Cet examen nous a pour l'instant conduit à mettre en lumière des facteurs d'affaiblissement des acteurs sociaux (déchirures internes, difficultés à choisir entre des conceptions différentes de la lutte, présence insuffisamment identifiée d' « acteurs non humains ») sans pour autant sous-estimer la dimension proprement sociale des luttes à mener, ni le rôle que doivent et peuvent y jouer des acteurs sociaux.

⁷ Nous nous sommes efforcés de démont(r)er l'activité de pareils acteurs non humains dans une série de situations. Voir par exemple : « Le "PEI", une nouvelle créature de l'aide à la jeunesse »; « Cadres logiques »; « Nouvelles "créatures" et uniformisation », in Intermag.

⁸ Cfr par exemple A. Touraine, Un nouveau paradigme, Paris, Fayard, 2005. Cfr notre dossier dans Intermag.